ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 19 juin 1915.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la Paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures a. m., LUNDI, 19 juillet 1915, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans pour forcer la perception des taxes assessées dans les années 1912-13 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 20 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les frais.

Les noms des dits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

1912

[illegible] GEO. et als. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible] dans l'Ilet No. 119, borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Gaienne, mesurant 22 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 119 pieds.

FRAZIER, J. O. —
No. 784 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 27-28 dans l'Ilet N. 21, borné par les rues Iris, Franklin, Lavender et Jonquille, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lavender sur une profondeur de 119 pieds.

HAWKINS, MME LOTTA et als. —
No. 566 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 dans l'Ilet No. 25, borné par les rues Royale, Iberville, Exchange Alley et Bienville, mesurant 31 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 125 pieds.

HOPKINS, CHAS [illegible] et RHODES, Jos. LEE —
No. 1451 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $13.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 65 Block C dans l'Ilet No. fol. 73, borné par le boulevard Audubon, l'Université Tulane, le canal Mobile et la rue Poplar, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon, sur une profondeur de 141 pieds.

JOHNSON, MME ALFRED —
No. 946 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.10
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 14 dans l'Ilet No. 3369, borné par les rues François, Lombard, Champs Elysées et Virginius, mesurant 35 pieds de face à la rue François sur une profondeur de 120 pieds.

LEMLEY, W. T. —
No. .... — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 à 3 dans l'Ilet No. 2196, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Se[illegible] et Beauregard, mesurant divers.

LEVY, [illegible] —
No. 1702 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. A dans l'Ilet No. 637, borné par les rues Maret, Magnolia, Clara et Miler, mesurant 36 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.

LEVY, CHAS. —
No. 502 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....$11.[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible] dans l'Ilet No. 702, borné par les rues Genois, Clark, avenue Tulane et Gravier, mesurant 30 pieds de face à la rue Genois sur une profondeur de 140 pieds.

MARTIN, VEUVE TERRANCE —
No. 1410 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à ....$[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. [illegible] dans l'Ilet No. [illegible] borné par les rues De Boeuf, Thayer, Opelousas et avenue Slidell, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue de Boeuf sur une profondeur de 131 pieds.

MEYER, PAUL H. —
No. 1444 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $6.60
Quatre certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 11-14 dans l'Ilet No. 3, borné par les rues Nelson, Newton, De Armas et Numa, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 118 pieds.

O'LEARY, JNO. J. —
No. 583 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 [illegible] dans l'Ilet No. 679, borné par les rues Jefferson Davis Parkway, Benjamin, D'Hémécourt et [illegible], mesurant 31 pieds de face à la rue Jefferson Davis Parkway sur une profondeur de 120 pieds.

SCHLEY PLEASURE CLUB —
No. 911 — Pour taxes de ville de l'année 1912, montant à $1.10
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Folio 272, situé en face du lac à Little Woods, mesurant 50 pieds du chemin de fer.

—o—

1913

[illegible], VEUVE J. M. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $52.80
Un [illegible] de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'Ilet No. 156, borné par les rues [illegible]ville, Marais, Customhouse et [illegible], mesurant 31 pieds de face à la rue [illegible], sur une profondeur de 119 pieds.

[illegible] AZELLE —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. [illegible] dans l'Ilet No. G. V. 86, borné par les rues Pine, Burthe, Elm et Broadway, mesurant 50 pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de [illegible] pieds.

AN[illegible] —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $30.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible], dans l'Ilet No. 1516, borné par [illegible] et Lapeyrouse, mesurant [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

ANS[illegible] —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 26, dans l'Ilet [illegible] borné par [illegible] White, [illegible], mesurant [illegible] pieds de face à la rue White sur une profondeur de 143 pieds.

AN[illegible], MME OLIVIA ET ALS. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $26.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'Ilet No. 220, borné par les rues [illegible] Peters, [illegible], la promenade Carondelet et Johnson, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Sud Peters sur une profondeur de 120 pieds.

VENTES POUR TAXES

APFELD, VEUVE JNO. W. —
No. 1680 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5-6 [illegible], dans l'Ilet No. 184, borné par les rues [illegible], Valmont, Constance et Bellecastle, mesurant 25 pieds de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 112 pieds.

APKIN, JOS. —
No. 2125 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $49.50
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 18-19 dans l'Ilet No. 664, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Heaton et Quince, mesurant 90 pieds de face sur une profondeur de 108 pieds 10 pouces. Le lot 18 forme le coin de Holly Grove et Quince.

ARCINTE, MARGUERITE DEBORDE DITE —
No. 2116 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'Ilet No. 1171, borné par les rues Marigny, Mandeville, Miro et Tonti, mesurant 31 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 122 pieds.

ARMA, ANGELO D. —
No. 812 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $63.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'Ilet No. 30, borné par les rues St. Philip, Chartres, Ursuline et Decatur, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philip, sur une profondeur de 85 pieds.

ASHBY, MARY (tutrice) —
No. 1512 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet No. 121, borné par les rues Slidell, Opelousas, Brooklyn et River, mesurant 30 pieds de face à la rue Slidell sur une profondeur de 180 pieds.

ATKINS, JNO. N. —
No. 1779 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 24, dans l'Ilet No. 595, borné par les rues Freret, Delachaise, avenue Louisiane et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, sur une profondeur de 120 pieds.

AUBERT, MME AUG. —
No. 525 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. P. 10 dans l'Ilet No. 611, borné par les rues Dupré, Perdido, Gravier et White, mesurant 20 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 28 pieds 9 pouces.

AZTEC LAND CO. —
No. 16 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Quatre certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9-12 dans l'Ilet 1335, borné par les rues London, Dorgenois, Rocheblave et Nouvelle-Orléans, mesurant 128 pieds de face à l'avenue de [illegible] sur une profondeur de 128 pieds.

BARNES, GEO. ET ALS. —
No. 1606 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. pt. 7 dans l'Ilet No. 258, borné par les rues Camp, Bordeaux, Valence et Chestnut, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 110 pieds.

BARROUSSE, GEO. —
No. 1187 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Des portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots Nos. pt. 10-11, dans l'Ilet No. 598, borné par les rues Villeré, Pauline, Independence et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 93 pieds.

BASSICH, JOS. B. —
No. 1635 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $77.40
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots dans l'Ilet No. 357, borné par l'avenue Peters, les rues Pitt, Leontine et Prytania, mesurant 80 pieds de face à l'avenue Peters, sur une profondeur de 130 pieds, et forme le coin de avenue Peters et la rue Pitt.

BASS, LILLY —
No. 1119 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $19.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 374, borné par les rues Première, Freret, Robertson et Philip, mesurant 31 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 100 pieds.

BARTHEL, LOUIS T. —
No. 1909 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $27.40
Des portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. pt. 15-17, dans l'Ilet No. B. V. 16, borné par les rues Webster, Annonciation, Henry Clay et Tchoupitoulas, mesurant 33 pieds, 8 pouces, de face à la rue Webster, sur une profondeur de 68 pieds, forme le coin de Webster et Annonciation.

BEELMANN, ALEX —
No. 1914 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $19.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'Ilet No. B. V. 20, borné par les rues Patton, Calhoun, Laurel et Succession Foucher, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BEELMANN, ALEX —
No. 1915 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $19.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 20, dans l'Ilet No. B. V. 20, borné par les rues Patton, Calhoun, Laurel et Succession Foucher, mesurant 27 pieds de face à la rue Patton, sur une profondeur de 135 pieds.

BELL, PROPRIETE D'HENRY —
No. 1428 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 389, borné par les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant 32 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 100 pieds.

BERNER, MME V. —
No. 690 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'Ilet No. 413, borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Clara et Calliope, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 91 pieds.

BERTHELOT, VEUVE VIC —
No. 1755 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $88.00
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 13-14, dans l'Ilet No. 547, borné par les rues Liberté, Marengo, Franklin et Milan, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur de 120 pieds, et forme le coin des rues Marengo et Liberté.

BETZ, MLLE LOUISE G. —
No. 1402 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $26.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 20, dans l'Ilet No. 288, borné par les rues Première, Remparts, Philip et Saratoga, mesurant 32 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 86 pieds, 6 pouces, et forme le coin des rues Première et Remparts.

BILBE, CHARLES —
No. 638 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 ou 9, dans l'Ilet No. 119, borné par les rues Annonciation, Calliope, Gaiennie et Constance, mesurant 32 pieds, 3 pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 110 pieds.

BLEAKE, LOUIS M. ET ALS. —
No. 1388 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 9-10 dans l'Ilet No. Sq. 187 F. 243, borné par les rues Salcedo, James, Vincent et Gayoso, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Salcedo sur une profondeur [illegible]

VENTES POUR TAXES

BEUTLER, JNO. —
No. 523 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $13.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'Ilet No. 300, borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St-Louis, mesurant 25 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 97 pieds.

BOATNER, M. M. —
No. 1923 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $132.00
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 19-20, dans l'Ilet No. B. V. 15, borné par les rues Calhoun, Prytania, Henry Clay et Perrier, mesurent chacun 28 pieds de face à la rue Calhoun, sur une profondeur de 132 pieds, et forme le coin de Calhoun et Prytania.

BONGUILLE, LADGER —
No. 1231 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13 dans l'Ilet No. 2550, borné par les rues Bartholomew, Manuel, Bolivar et Alvar, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 58 pieds.

BOBB, MLLE GERTRUDE —
No. 1386 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'Ilet No. 241, borné par les rues [illegible], First, Baronne et Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 117 pieds.

BOSQUE, VEUVE THEO. —
No. 492 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $44.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'Ilet No. 295, borné par les rues Ste-Anne, Miro, Tonti et Dumaine, mesurant 33 pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 100 pieds.

BOZE, [illegible] J. —
No. 1325 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 21, dans l'Ilet No. F. 217, borné par les rues America, Franklin, Dewes et Columbus, mesurant 28 pieds de face à la rue America, sur une profondeur de 128 pieds.

BRADFORD, JESSIE B. —
No. 615 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4, dans l'Ilet No. 805, borné par les rues Alexander, Banks, Murat et Baudin, mesurant 21 pieds, 7 pouces de face à la rue Alexander, sur une profondeur de 100 pieds.

BRADLEY, CHAS. F. —
No. 1766 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $39.60
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée, comme lot No. 5 ou C dans l'Ilet No. 570, borné par les rues Liberté, Soniat, Howard et Robertson, mesurant 28 pieds de face à la rue S. Liberté sur une profondeur de 120 pieds.

BRADLER, ALEX —
No. 1583 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.75
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'Ilet No. F. 276, borné par les rues Public Road, mesurant 40 pieds de face à la rue Public Road, sur une profondeur de 100 pieds.

BRENNER, MLLE CORA —
No. 1960 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot J, dans l'Ilet No. G. V. 21, borné par les rues Walnut, Market, Elizabeth et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 120 pieds.

BRENNER, MLLE CORA —
No. 1959 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot H, dans l'Ilet No. G. V. 21, borné par les rues Walnut, Market, Elizabeth et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 120 pieds.

BRENNER, MLLE CORA —
No. 1958 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot G, dans l'Ilet No. G. V. 21, borné par les rues Walnut, Market, Elizabeth et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 120 pieds.

BRENNER, MLLE CORA —
No. 1957 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot F, dans l'Ilet No. G. V. 21, borné par les rues Walnut, Market, Elizabeth et Audubon, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 120 pieds.

BRODERS, JNO. J. —
No. 1220 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. B, C et D, dans l'Ilet No. 1154, borné par les rues Desiré, Miro, Piety et Tonti, mesurant 28 pieds de face à la rue Desiré, sur une profondeur de 100 pieds.

BRODERS, JNO. J. —
No. 1219 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot A, dans l'Ilet No. 1154, borné par les rues Desiré, Miro, Piety et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue Desiré, sur une profondeur de 100 pieds, et forme l'angle des rues Desiré et Miro.

BROWN, E. C. —
No. 1912 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $13.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvant, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lot No. 63 block C dans l'Ilet No. B-V F 175, borné par le boulevard Audubon, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon sur une profondeur de 142 pieds.

BROWN, E. C. —
No. 1911 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 61 block C dans l'Ilet No. B-V fol. 171, borné par le boulevard Audubon, mesurant 30 pieds de face au boulevard Audubon sur une profondeur de 142 pieds.

BROWN, THOMAS —
No. 1288 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8 dans l'Ilet No. 1325, borné par les rues Mandeville, Virtue, Espagne et Dorgenois, mesurant 29 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 110 pieds.

BROWN, MME W. T., et Héritiers —
No. 2006 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $77.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. G. V. 47, borné par les rues Broadway, Ann, Esther et Audubon, mesurant 75 pieds de face à la rue Broadway, sur une profondeur de 130 pieds, et forme l'angle des rues Broadway et Ann.

BUHLER, CHAS. M. —
No. 1975 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $66.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 25, dans l'Ilet No. F. B. 9, borné par les rues Pine, Warsaw, Plum et Oak, mesurant 41 pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces.

BURKE, EDW. —
No. 307 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1 dans l'Ilet No. 496, borné par les rues Roman, Prieur, Thalia et la ligne de Jefferson, mesurant 30 pieds de face à la rue Roman à point.

BURKE, ELLA —
No. 1861 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 33 dans l'Ilet No. Sq. 1 F. 256, borné par les rues Belmont, Robertson, Toledano et Magnolia, mesurant 30 pieds de [illegible]

VENTES POUR TAXES

BURKE, J[illegible] A. —
No. 1381 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible] dans l'Ilet No. 185, borné par les rues [illegible], Washington, Sixth et Chestnut, mesurant [illegible] de face à la rue Coliseum, sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces.

BURKE, JOS. A. —
No. 1627 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 14, dans l'Ilet No. 305, borné par les rues Perrier, [illegible] et Co[illegible], mesurant 13 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de [illegible] pieds.

BURLEIGH, GEO. C. —
No. 893 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 13, dans l'Ilet No. [illegible]08, borné par les rues Bourbon, Urquhart, St. Anthony et Marais, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 61 pieds.

BUSH, [illegible]RAH, Succession —
No. 1521 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Bellville, Slidell, Homer et Vallette, mesurant 30 pieds, de face à la rue Belleville, sur une profondeur [illegible].

BUSH, R. G. —
No. 1378 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $26.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. arrière pt 5, dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Chestnut, St. Andrew, [illegible] et Coliseum, mesurant 50 pieds de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 64 [illegible].

[illegible]RIERE, E. A. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12 dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues London, [illegible], Industry et Broad, mesurant 32 pieds de face à la rue Industry sur une profondeur de 140 pieds.

CARRIERE, E. A. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22 dans l'Ilet No. 1325, borné par les rues Mandeville, Virtue, Dorgenois et [illegible], mesurant 29 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 110 pieds.

[illegible]RIERE, E. A. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23 dans l'Ilet No. 1325, borné par les rues Mandeville, Virtue, Dorgenois et Espagne, mesurant 29 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 110 pieds.

CARROLLTON LAND AND IMP. CO. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 1-2 3 dans l'Ilet No. 519, borné par les rues Peniston, Franklin, Liberté et Gen. Taylor, mesurant 15 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 130 pieds.

CARROLLTON REALTY CO. —
No. 1467 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 31 dans l'Ilet No. 485, borné par les rues Dorgenois, Troisième, Broad et Quatrième, mesurant 33 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 113 pieds.

CASSE, BERNARD —
No. 1214 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 dans l'Ilet No. 931, borné par les rues Piety, Prieur, Johnson et Desire, mesurant 31 pieds de face à la rue Piety, sur une profondeur de 120 pieds.

CATALANATTO, GIACOMO —
No. 1593 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. F 283, borné par les rues Casimir, Church, Canal et Belgarde, mesurant 61 pieds de face à la rue Casimir, sur une profondeur de 120 pieds.

CHARLES, MME M. —
No. 1590 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 32 dans l'Ilet No. F 279, borné par les rues Commune, mesurant 40 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 115 pieds.

CHARLES, JOS. —
No. 1586 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, dans l'Ilet No. F 278, borné par les rues Cut off, mesurant 50 pieds de face à la rue Cut Off, sur une profondeur de 120 pieds.

CHEVALLIER, ANTOININE —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. 1036, borné par les rues Johnson, [illegible], St. Bernard et Galvez, mesurant 61 pieds de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 118 pieds.

CHEVALLIER, ANTOINE —
No. 96 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $6.60
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No 1310, borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Dorgenois, mesurant 62 pieds de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 90 pieds.

CHEVALLIER, ANT. —
No. 867 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $3.30
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. 1310, borné par les rues Rocheblave, Aubry, D'Abadie et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 116 pieds.

CHILTON, LOUIS M. —
No. 1747 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $88.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lot No. 10, dans l'Ilet No. 514, borné par les rues Franklin, Foucher, Amelia et Saratoga, mesurant 32 pieds de face à la rue Sud Franklin, sur une profondeur de 105 pieds.

CONSOLIDATED REALTY MFG. CO. —
No. 1983 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 10 ou A dans l'Ilet No. 920, borné par les rues Arts, Prieur, Johnson et Pauline, mesurant 32 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur de [illegible] pieds, et forme le coin de Arts et Prieur.

CONNELL, EDWARD B. —
No. 661 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 12, dans l'Ilet No. 380, borné par les rues Remparts, Clio, Erato et Saratoga, mesurant 25 pieds de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 97 pieds.

CONNORS, MME KATE —
No. 1252 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Marais, Champs Elysées, St. Claude et Marigny, mesurant 31 pieds, 5 pouces de face à la rue Champs-Elysées, sur une profondeur de 105 pieds, 9 pouces.

VENTES POUR TAXES

COOK, FRANK H. —
No. 503 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $44.00
Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. pt. 3, A pt. 3, dans l'Ilet No. 232, borné par les rues Perdido, Liberté, Gravier et Franklin, mesurant 32 pieds, 9 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 64 pieds, 11 pouces; le lot A pt. 3 mesure 17 pieds, 6 pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de 81 pieds, 11 pouces.

COLLINS, MME MARY E. —
No. 1510 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $26.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 19, dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Elmira, Opelousas, Pacific et Eveline, mesurant 29 pieds de face à la rue Elmira, sur une profondeur de [illegible] pieds.

COSMOLLE, VEUVE PH. —
No. 1106 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 12-13, dans l'Ilet No. 482, borné par les rues Feliciana, [illegible], Clouet et Marais, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Feliciana, sur une profondeur de 102 pieds, et forme le coin des rues Feliciana et [illegible].

[illegible] —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
[illegible] lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots [illegible] dans l'Ilet No. 652, borné par les rues [illegible], Robertson, Feliciana et Claiborne, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Montegut, sur une profondeur de 138 pieds, et forme le coin des rues Montegut et Robertson.

COUTURIE, [illegible] —
No. 1372 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot A, dans l'Ilet No. 166, borné par les rues Troisième, Camp, Quatrième et Chestnut, mesurant 88 pieds, 10 pouces de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 158 pieds, et forme le coin de Troisième et Chestnut.

CRANE, PATRICK —
No. 1232 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain Ilet de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans de Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme Ilet No. 2951, borné par les rues Tricou, Delery, Senate et Pelopidas.

CRONAN, MME CATH. —
No. 1620 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 23-24, dans l'Ilet No. 290, borné par les rues Coliseum, l'avenue Napoléon, Chestnut et Jena, mesurant 28 pieds, 4 pouces de face à la rue Jena, sur une profondeur de 110 pieds, et forme le coin des rues Jena et Coliseum.

CUCCIA, M. —
No. 1302 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné s'y trouvent, situé dans le Troisième District comme lot No. 34, dans l'Ilet No. fol. 153-13, borné par les rues Hawthorne, Lotus, Dahlia et Myrtle, mesurant 30 pieds de face à la rue Lotus, sur une profondeur de 120 pieds.

DALEY, CATHERINE V. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $77.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. pts. [illegible], de A, dans l'Ilet No. 213, borné par les rues Magazine, Foucher, Constance et Alive, mesurant 31 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, et forme le coin de Magazine et Foucher.

DALY, MME ALICE M. —
No. 1718 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 22, dans l'Ilet No. 518, borné par les rues Milan, Saratoga, Franklin et Marengo, mesurant 31 pieds de face à la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds, et forme le coin de Milan et de Saratoga.

DAMONTE, MME ROGER —
No. 1945 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Certaines portions de terre et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme lots Nos. pt. 4-5-20, dans l'Ilet No. G. V. Ilet 4, borné par les rues Leake, Front, Walnut et Audubon, mesurant 30 pieds sur une profondeur de 120 pieds.

DAMONTE, ROGER —
No. 1946 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot B, dans l'Ilet No. G. V. 6, borné par les rues Walnut, Front, Foucher, Est et Water, mesurant 30 pieds, 5 pouces de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 80 pieds.

DAMONTE, ROGER —
No. 1947 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot C, dans l'Ilet No. G. V. 6, borné par les rues Walnut, Front, Foucher, Est et Water, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 113 pieds.

DAMONTE, JOS. R. —
No. 1948 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $44.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lots I, J, K, dans l'Ilet No. G. V. 6, borné par les rues Walnut, Front, Water et Foucher, mesurant 20 pieds de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 113 pieds. Le lot I mesure 29x120. Le lot J forme le coin de Walnut et de Water.

DAMONTE, JOS. R. —
No. 1949 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots A et B, dans l'Ilet No. G. V. 10, borné par les rues Walnut, Magazine, Foucher, Est et Water, mesurant 55 pieds, 2 pouces de face à la rue Walnut, sur une profondeur de 56 pieds.

DAMONTE, JOS. R. —
No. 1950 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $52.80
Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 8 et 9, dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Magazine, Audubon, Walnut et Leake, mesurant 33 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds.

DAMONTE, JNO. P. —
No. 1956 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $18.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot D, dans l'Ilet No. G. V. 19, borné par les rues Magazine, Foucher, Est, Walnut et Market, mesurant 32 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds, et forme le coin de Magazine et Foucher.

DANELL, MME LILLIE —
No. 2050 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $22.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 26, dans l'Ilet No. 187, borné par les rues Poplar, Jeannette, Lowerline et Hillary, mesurant 30 pieds de face à la rue Poplar, sur une profondeur de 150 pieds.

DANIELS, HUBBARD —
No. 1752 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $35.20
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 7-6 pt. 5, dans l'Ilet No. 542, borné par les rues Sud Franklin, Sud Liberté, Valence et Cadiz, mesurant un nombre variable de pieds de face à la rue Cadiz.

DANSET, WASHINGTON —
No. 571 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $15.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 579, borné par les rues Cleveland, Rocheblave, Dorgenois et Palmyra, mesurant 27 pieds, 6 pouces de face à la rue Cleveland, sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces.

VENTES POUR TAXES

DAY, MME JOSEPHINE —
No. 276 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le [illegible] District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 30, dans l'Ilet No. 210, borné par les rues Carondelet, Terpsichore, St. Charles et Melpomène, mesurant 28 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 100 pieds.

DAY, MARIE J. et W. H. —
No. 660 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $55.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. [illegible] dans l'Ilet No. 178, borné par les rues Dryades, Erato, Rempart et Clio, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 112 pieds.

DAYRIES, J. A. —
No. 1977 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $88.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 29, dans l'Ilet F. B. 10, borné par les rues Pine, Oak, Warsaw et Broadway, mesurant 32 pieds de face à la rue Pine, sur une profondeur de [illegible] pieds, coin Pine et Oak.

DAY, W. G. —
No. 1991 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $116.60
[illegible] lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. [illegible] dans l'Ilet No. S. D. 28, borné par les rues [illegible], Bloomingdale, State et Pitt, mesurant [illegible] de face à la rue Jeannette, sur une profondeur de 100 pieds. Le lot No. 10 mesure 29 pieds, sur une profondeur de 150 pieds. Les lots 14-15 forment le coin de Jeannette et de la ligne Bloomingdale.

DEMOUELLE, WM. —
No. [illegible] — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 1, dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Robertson, boulevard [illegible] et Villeré, mesurant 96 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 127 pieds, formant le coin de Bienville et Robertson.

DENIS, A. H. —
No. 1206 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Press et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

DENIS, A. H. —
No. 1207 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 7, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Press et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

DENIS, A. H. —
No. 1208 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $4.40
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 8, dans l'Ilet No. 871, borné par les rues St. Ferdinand, Roman, Press et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 110 pieds.

DENIS, A. H. —
No. 1209 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme bal. Ilet, dans l'Ilet No. F. 252, borné par les rues Montgomery, Ne Plus Ultra et Patriote.

DENIS, A. H. —
No. 1210 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $2.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme bal. Ilet, dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Adams, Montgomery, [illegible] Ne Plus Ultra.

DENIS, A. H. —
No. 1211 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme bal. Ilet, dans l'Ilet No. F. 252, borné par les rues Williams, Montgomery, [illegible] et [illegible].

DENIS, A. H. —
No. 1212 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $66.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme 2 acres dans l'Ilet No. F. 291, No. 28, de la section No. 21, T. S. 12, S. R. 12 E., S. E. & de Mississipi river.

DICKSON, JNO. E. —
No. 1304 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $9.90
Quatre certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. [illegible], dans l'Ilet No. fol. 157-31, borné par les rues Jesamine, Clematis, Iris et Verbina, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jesamine, sur une profondeur de 120 pieds.

DOELL, MME JNO. —
No. 743 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $77.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot dans l'Ilet No. 559, borné par les rues Solomon, Canal, Hennessey et Iberville, mesurant 31 pieds de face à la rue Canal, sur une profondeur de 130 pieds, formant le coin des rues Canal et Solomon.

DOLEY, VEUVE JULIUS —
No. 1605 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $44.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. ½ de 5, dans l'Ilet No. 268, borné par les rues Bordeaux, Chestnut, Valence et Camp, mesurant 35 pieds de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds.

DONALDSON, J. —
No. 2112 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $8.80
Quatre certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 1-4, dans l'Ilet No. 404, borné par les rues Apricot, Hamilton, Pritchard, Laurel et Grove, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Apricot, sur une profondeur de 120 pieds.

DONALDSON, J. —
No. 2114 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à ....$[illegible]
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 23, dans l'Ilet No. 404, borné par les rues Apricot, Hamilton, Pritchard, Laurel et Grove, mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton, sur une profondeur de 150 pieds.

DONALDSON J. —
No. 2118 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $17.60
Huit certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos. 13-20, dans l'Ilet No. 404, borné par les rues Apricot, Hamilton, Pritchard, Laurel et Grove, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard, sur une profondeur de 120 pieds.

DONALLY, JAS. —
No. 1501 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $11.00
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 72, borné par les rues Webster, Alex, Eliza et Wagner, mesurant 31 pieds de face à la rue Webster, sur une profondeur de 123 pieds.

DONNELLY, JAMES —
No. 621 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $33.20
Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 11, dans l'Ilet No. 80, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Howard et Calliope, mesurant 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 80 pieds.

DONNING, VEUVE R. J. —
No. 1617 — Pour taxes de ville de l'année 1913, montant à $35.00
Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 6, pt. 7 dans l'Ilet No. [illegible], borné par les rues Marengo, General Taylor, Constantinople et Coliseum, mesurant 33 pieds, 8 pouces de face à la rue Marengo, sur une profondeur de 120 pieds.